

BANQUE SYZ SA

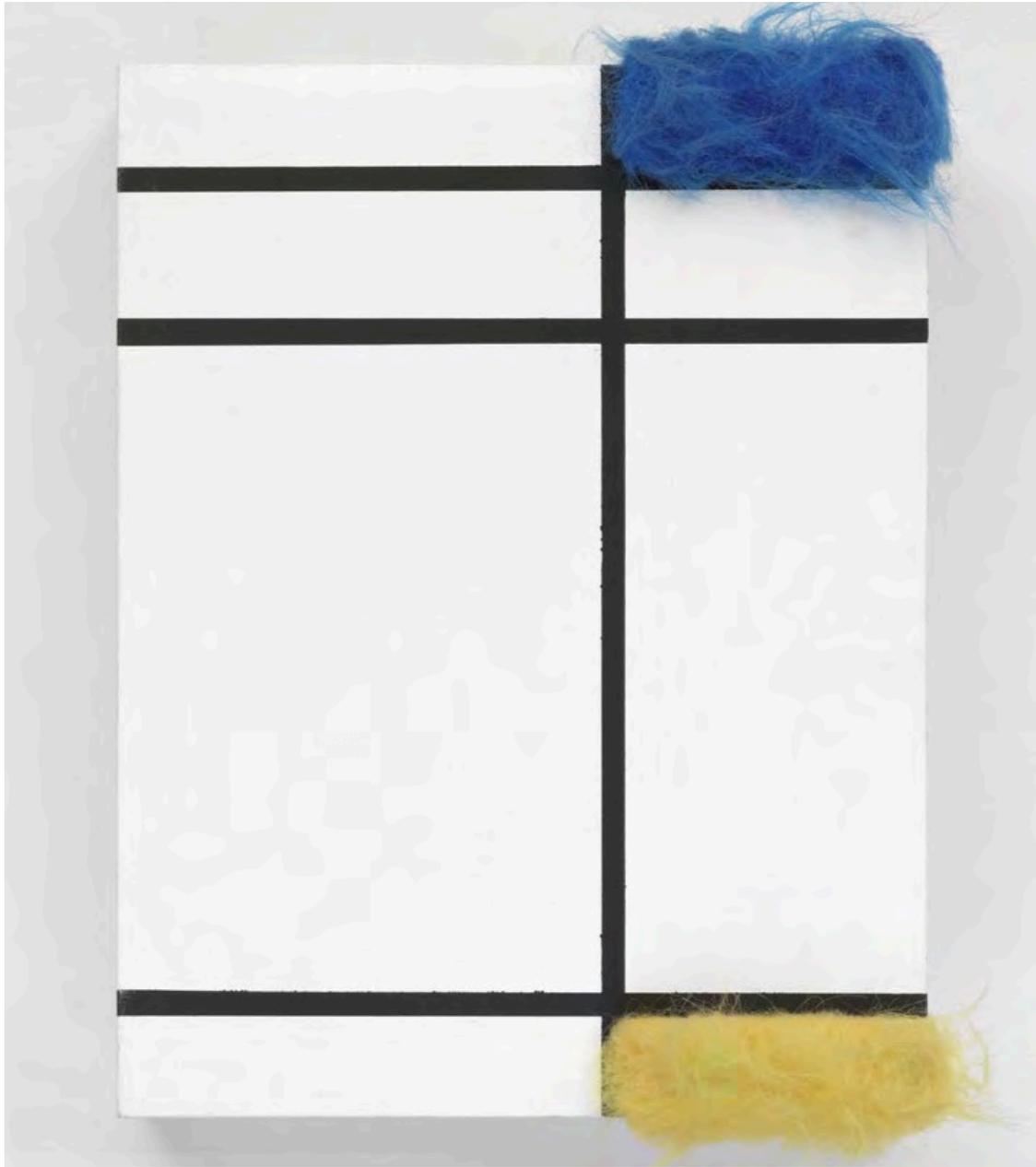
RAPPORT ANNUEL 2019



SYZ

RAPPORT ANNUEL | 2019

BANQUE SYZ SA



ISSUE DE LA COLLECTION SYZ :
SYLVIE FLEURY_COMPOSITION AVEC BLEU, JAUNE ET BLANC, 1992_ ACRYLIC AND SYNTHETIC FUR ON WOOD,
43 X 33 CM

Depuis 2016, nous appliquons un processus d'investissement solide et systématique dédié aux investisseurs institutionnels et privés, lequel a porté ses fruits tout au long de l'année 2019 et continue de le faire en 2020.

2019 ET L'ANNÉE À VENIR

En tant qu'investisseur, il serait légitime de penser que l'année 2019 a été une source d'opportunités d'investissement simples et linéaires en tenant uniquement compte du début et de la fin de l'année, au vue des bonnes performance des marchés par rapport à l'exercice précédent. 2019 a néanmoins été plus difficile qu'il n'y paraît. Les rendements positifs affichés à la fin de l'année n'ont pu être obtenus qu'en suivant une approche rigoureuse ajustée aux risques pour faire face aux nombreuses périodes de baisse du marché tout en tirant parti des hausses.

L'année 2019 a dans un premier temps été marquée par des incertitudes à l'égard du commerce, puis par des craintes de récession qui ne se sont jamais véritablement estompées face à la stagnation de l'activité manufacturière. Les banques centrales ont réagi en opérant un revirement de leur politique monétaire, tandis que les dépenses de consommation sont restées stables, soutenant la croissance économique. Nous estimions alors que le cycle économique sous-jacent était solide, et ce, malgré un sentiment de marché souvent négatif. Cela s'est ensuite confirmé par la solidité des bénéfices des entreprises, notre approche rigoureuse de la sélection de titres portant ses fruits. Pour les clients de nos services Discretionary, nous avons progressivement immobilisé ces excellents rendements par le biais d'options et d'obligations convertibles. Si cette prudence a généré un faible coût, elle a également permis d'offrir à nos clients une précieuse tranquillité d'esprit.

Dans l'ensemble, nous étions ravis de pouvoir informer nos clients que nos portefeuilles en dollar américain, en franc suisse et en euro avaient tous clôturé l'année avec des gains significatifs. Outre cette performance qui nous place dans le premier quartile de notre secteur, nos clients ont pu bénéficier d'une meilleure expérience d'investissement tout au long de l'année.

2019 a donc renforcé notre conviction de longue date selon laquelle la gestion active joue un rôle clé dans la construction et la gestion de portefeuille. Nous avons proposé des alternatives liquides et illiquides afin de diversifier les portefeuilles, y compris des solutions de private equity, qui ne sont pas corrélées aux marchés plus traditionnels.

EN CE QUI CONCERNE L'AVENIR

Les incertitudes qui étaient de mise l'année dernière et les défis auxquels nous sommes confrontés depuis le début de l'année à l'égard de l'épidémie de coronavirus nous rappellent que toute hausse peut être suivie d'une baisse. A l'heure où nous publions ce rapport, nous commençons à recevoir les premières estimations de l'impact de la pandémie sur les économies du monde entier.

Depuis 2016, nous appliquons un processus d'investissement solide et systématique dédié aux investisseurs institutionnels et privés, lequel a porté ses fruits tout au long de l'année 2019 et continue de le faire en 2020. Face à la crise actuelle, l'une de nos missions consiste à aider nos clients à atteindre leurs objectifs à long terme et à prendre de bonnes décisions. Nous souhaitons avant tout éviter une prise de décision émotionnelle qui pourrait ne pas avoir les résultats escomptés. Nous tirons le meilleur profit de tous les outils à notre disposition pour équilibrer performance et risque, car nous croyons en la valeur d'être investis tout au long du cycle économique.

Dans une période de baisse comme celle que nous traversons actuellement, certains investisseurs envisagent déjà d'acheter des actifs décotés. Nous recommandons d'identifier les valeurs de croissance de qualité et à grande capitalisation qui se négocient avec une décote en privilégiant les fondamentaux, plutôt que d'acheter des valeurs déjà largement décotées à un prix encore meilleur marché. Tout processus d'investissement rigoureux nécessite également une approche systématique à l'égard du déploiement de capital sur plusieurs mois.

Une fois que le choc de la crise liée à l'épidémie de coronavirus sera passé, nous pensons que les banques centrales auront créé les conditions d'une reprise solide. Nous vivons une période certes difficile, mais qui n'a pas d'incidence sur la dynamique mondiale sous-jacente. Cela signifie que les cycles économiques à long terme devraient continuer à être plus modérés, car les taux d'intérêt nominaux diminueront davantage et se maintiendront à ces niveaux.

Par conséquent, nous estimons toujours que la «japonisation» devrait perdurer, et ce, malgré le choc de volatilité. La croissance économique sous-jacente reste faible et l'inflation atone. Cet environnement de taux bas a créé une situation dans laquelle les banques commerciales n'accordent pas de crédit aux consommateurs et à l'économie réelle, alimentant ainsi le cycle des taux bas. Des exceptions demeurent cependant. Si les économies européennes correspondent à ce modèle de japonisation, celle des Etats-Unis n'est en revanche pas concernée. Sur le long terme, les consommateurs américains tirent toujours parti des deux moteurs fondamentaux de la croissance : une forte démographie et les innovations.

PERSPECTIVES STRATÉGIQUES

Le Groupe SYZ a grandement évolué durant l'année passée. Nous avons opéré des changements stratégiques et fondamentaux de notre activité, et ce, afin de nous concentrer sur un modèle qui répondra à l'évolution des besoins de nos clients dans les années à venir. L'un de ces changements a vu Eric Syz quitter ses fonctions de Chief Executive Officer de Banque SYZ pour tenir un rôle stratégique plus large en tant que CEO du Groupe. Yvan Gaillard, précédemment Chief Operating Officer du Groupe, a pris la suite de M. Syz en février 2019. Dans un souci de transparence, M. Gaillard a décidé de présenter des chiffres distincts pour notre activité de banque privée, à partir de cette année.

Nos convictions stratégiques en matière d'investissement nous ont également incités, il y a quelques années, à développer une activité de gestion d'actifs performante, afin d'offrir un deuxième pilier d'expertise complémentaire à nos clients.

Aujourd'hui, nous intégrons une grande partie de notre expertise en gestion institutionnelle à la banque privée suite au partenariat que nous avons conclu cette année avec iM Global Partner. La gestion d'actifs est un secteur qui nécessite une envergure importante et, après avoir développé une marque de fonds communs de placement de renom – les fonds Oyster –, le moment était venu selon nous de chercher une plateforme en

mesure d'assurer une distribution plus large de nos produits. Avec cette récente vente, nous pensons avoir trouvé le partenaire idéal pour faire passer un cap à notre gamme de fonds. Cette décision offre également la possibilité à nos clients d'accéder à une sélection de produits d'investissement encore plus large qu'auparavant, une fois que ceux-ci auront passé le processus rigoureux de due diligence appliqué à l'ensemble des fonds que nous envisageons d'ajouter aux portefeuilles de nos clients.

UNE APPROCHE ALTERNATIVE AXÉE SUR LA PERFORMANCE

Le Groupe SYZ a été fondé sur un certain nombre de principes, notamment la conviction selon laquelle nos clients devraient avoir accès à des solutions alternatives pour que leurs portefeuilles génèrent des rendements non corrélés au marché dans son ensemble. Dans cet esprit, nous avons ajouté en 2018 un troisième pilier à notre activité, lequel présente un intérêt direct pour nos clients privés et dont ils peuvent tirer parti. SYZ Capital, le centre d'excellence du Groupe en matière de placements alternatifs, permet aux investisseurs qualifiés d'investir aux côtés de la famille Syz dans des sources de rendement alternatives telles que les placements directs en private equity, les fonds thématiques et les fonds multi-gestionnaires. Notre objectif est d'orienter l'investisseur vers les segments de marchés privés négligés par la plupart des investisseurs traditionnels en raison de leur taille, de leur complexité ou de leurs horizons de placement inadaptés.

Notre modèle économique n'est pas – et n'a jamais été – fondé sur la croissance à n'importe quel prix. Il ne repose pas non plus sur la croissance d'indicateurs tels que les actifs sous gestion, ou l'afflux net de nouveaux capitaux. Nous n'évaluons pas nos conseillers et banquiers selon ces critères, car nous pensons qu'ils se concentrent sur l'objectif stratégique qui a le plus de sens pour nos activités et nos clients.

Nous continuons de proposer à nos clients différents systèmes de commissions, y compris un système de commissions liées aux performances, avec des frais de gestion inférieurs de moitié

à la norme du secteur. Nous continuons de croire en nos engagements fondateurs ; nous visons à être le plus transparents possible, tout en minimisant les éventuels conflits d'intérêts.

L'année écoulée nous a permis de nous rappeler que le plein usage d'une gestion active portait ses fruits. Cette année n'a fait que renforcer cette conviction. Nos analyses de portefeuilles permanentes, nos overlays macroéconomiques et l'ensemble des outils que nous avons conçus nous permettent de protéger les portefeuilles de nos clients. Grâce à notre approche d'investissement, nous sommes en mesure d'atténuer les risques baissiers importants liés à ce que certains considèrent comme des environnements de marché imprévisibles, lesquels peuvent entraver la performance globale à long terme. En ces temps de faible croissance, les performances non corrélées se font de plus en plus rares. Les investisseurs doivent élargir leur champ de prospection s'ils veulent obtenir de solides performances à long

terme corrigées du risque. Nous nous réjouissons de travailler aux côtés de nos clients et de nos partenaires, continuant à développer nos services et à fournir l'excellence en matière d'investissement dont ils ont besoin et à laquelle ils s'attendent, à travers l'ensemble de notre activité, dans les mois et les années à venir.



Yvan Gaillard
Chief Executive Officer
Banque SYZ SA



Nicolas Syz
Head of Private Banking
Banque SYZ SA

TABLE DES MATIÈRES

PAGE	
11	ORGANES
15	BILAN
17	COMPTE DE RÉSULTAT
19	PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN
22	ETAT DES CAPITAUX PROPRES
23	ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE, SIÈGE PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION GESTION DES RISQUES INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT
52	INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES, AU RATIO DE LEVIER ET AU RATIO DE LIQUIDITÉ (LCR)
54	INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX RISQUES DE CRÉDIT, RISQUES OPÉRATIONNELS ET RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT
57	RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
59	ADRESSES



EXPOSITION DE LA COLLECTION SYZ
2020, DANS L'ATRIUM DU SIÈGE DE LA BANQUE SYZ, GENÈVE

ORGANES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PHILIPPE REISER, *Président, depuis 2019*

JEAN-BLAISE CONNE, *Vice-Président, depuis 2019*

ERIC SYZ, *Group CEO*

CASPER KIRK JOHANSEN, *Membre, depuis 2015*

SUZANNE SYZ, *Membre depuis 2019*

PHILIPPE MILLIET, *Membre depuis 2019*

GIOVANNI VERGANI, *Membre depuis 2019*

BIOGRAPHIE

PHILIPPE REISER, *Président, depuis 2019*

Philippe Reiser est l'administrateur délégué et le fondateur de Compagnie Privée de Gestion Primatrust SA, société de gestion d'actifs indépendante spécialisée dans les métiers du « Family Office » située à Genève. Il possède plus de 20 ans d'expérience dans le secteur de la banque privée internationale, ayant travaillé au sein d'UBS et de Lombard Odier & Cie.

JEAN-BLAISE CONNE, *Vice-Président, depuis 2019*

Jean-Blaise Conne, de nationalité suisse, est administrateur indépendant. Il est membre du Conseil d'administration et du Comité d'audit de plusieurs banques et compagnies d'assurances suisses. Il a travaillé durant 40 ans pour PwC en Suisse, assumant des responsabilités clients et des fonctions de management jusqu'à sa retraite en 2015. Il est expert-comptable diplômé et était agréé par la FINMA comme auditeur pour les banques, les négociants en valeurs mobilières et les fonds de placement. Il a été l'auditeur responsable de plusieurs banques privées, banques cantonales et fonds enregistrés en Suisse.

ERIC SYZ, *GROUP CEO*

Eric Syz a débuté sa carrière financière d'abord à Londres et puis à Wall Street en 1981. Il a travaillé 10 ans chez Lombard Odier à Genève, où il s'est consacré à la gestion institutionnelle, aux fusions & acquisitions, à la conception et la promotion des produits du groupe et à l'analyse de hedge funds. En 1996, il a fondé le Groupe SYZ avec Alfredo Piacentini et Paolo Luban. Ces derniers ont quitté l'entreprise en 2014 et la famille d'Eric Syz contrôle depuis la quasi-totalité des actions de la société.

CASPER KIRK JOHANSEN, *Membre, depuis 2015*

Casper Kirk Johansen, de nationalité danoise, est entrepreneur. Membre du Conseil d'administration de plusieurs sociétés, il a travaillé avec des petites et moyennes entreprises établies au Danemark dans le secteur des investissements privés depuis 2001. Il travaillait auparavant pour la société LEGO.

BIOGRAPHIE

SUZANNE SYZ, *Membre depuis 2019*

Entrepreneure suisse en haute joaillerie, Suzanne Syz a fondé la boutique qui porte son nom en 2002 à Genève. Elle a su séduire le public grâce à son humour, à son talent, mais aussi grâce aux bijoux aussi splendides qu'atypiques qu'elle crée à chaque nouvelle saison aux côtés d'artisans doués, qui s'attellent à donner vie à ses idées et à relever les défis toujours plus techniques qu'elle leur soumet. Elle travaillait auparavant dans le secteur de la mode à Zurich, Paris et New York. Lors de sa permanence à New York dans les années 80, où elle a fréquenté les grands artistes Andy Warhol et Jean-Michel Basquiat, est né l'amour qu'elle a toujours nourri pour l'art contemporain qui l'a incitée, avec son mari Eric Syz, co-fondateur du Groupe SYZ, à créer une collection privée d'œuvres originales de jeunes artistes contemporains en vue. Cette passion l'a amenée à collaborer chaque année depuis 2016 avec des artistes internationaux comme John Armleder, Alex Israel, Sylvie Fleury et Kerstin Brätsch dans le cadre des expositions de bijoux qu'elle organise à l'occasion des plus grands salons d'art mondiaux. Elle a eu avec son époux Eric Syz deux fils, Marc Syz, Managing Partner de SYZ Capital, et Nicolas Syz, Head of SYZ Private Banking.

PHILIPPE MILLIET, *Membre, depuis 2019*

De nationalité suisse, Philippe Milliet est membre de la Direction Générale du Groupe Bobst et responsable de la Business Unit Sheet-Fed. Il est aussi membre du Conseil d'Administration de la Poste Suisse et du comité romand de Swissmen. Il a travaillé notamment chez McKinsey, principalement dans les secteurs de la pharma et de l'assurance, chez Unicable (informatique bancaire) comme directeur général et chez Galenica comme responsable de la Division Santé du Groupe (Distribution, OTC et Retail). Il est pharmacien diplômé et a obtenu un MBA de l'université de Lausanne.

GIOVANNI VERGANI, *Membre, depuis 2019*

De nationalité suisse, Giovanni Vergani a fondé le cabinet de conseil ADDWISE en 2014 – axé sur la banque privée et la gestion de patrimoine, il vise à accompagner les institutions bancaires, les gérants d'actifs et les compagnies d'assurance-vie. Auparavant, Giovanni Vergani a occupé le poste de Managing Director au sein du Credit Suisse, œuvrant dans la division Private Banking pendant plus de 18 ans. Témoin privilégié de diverses transformations qui ont façonné le secteur, il a acquis une vaste expertise des dynamiques à l'œuvre dans la gestion de patrimoine. Giovanni Vergani a obtenu un doctorat de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

COMITÉ DE DIRECTION

YVAN GAILLARD, *CEO SYZ Private Banking*
NICOLAS SYZ, *Head of Private Banking*
STEPHANE POULIN, *Group Financial Controller*

CARMEN HERBSTTRITT, *Chief Financial Officer*
SYLVAIN MATTHEY, *Group General Counsel*

BIOGRAPHIE

YVAN GAILLARD, *CEO SYZ Private Banking*

Yvan Gaillard a rejoint le Groupe SYZ en 2016 en qualité de Chief Operating Officer et a assumé ensuite la responsabilité de Deputy CEO du Groupe SYZ, avant d'être nommé CEO de Banque SYZ en 2019. Auparavant, il avait occupé pendant 18 ans différentes fonctions managériales à la Banque Pictet & Cie.

NICOLAS SYZ, *Head of Private Banking*

Nicolas Syz a rejoint le groupe SYZ en 2017 en tant que Head of Business Development de SYZ Private Bank, avant de devenir Head de SYZ Private Bank en 2019. Auparavant, il a travaillé auprès de l'UBS à Zurich et Firmenich à Paris et à Londres.

STEPHANE POULIN, *Group Financial Controller*

Stéphane Poulin a rejoint le Groupe SYZ en 2003 en tant que Group Financial Controller et a été nommé CFO en 2013. Avant de rejoindre SYZ, il a travaillé chez Price Waterhouse et PricewaterhouseCoopers au Canada et en Suisse au sein du département d'audit et de conseil.

CARMEN HERBSTTRITT, *Chief Financial Officer*

Carmen Herbstritt a rejoint le Groupe SYZ en 2019 en qualité de Group Chief Financial Officer in 2019. Elle a mené toute sa carrière dans le secteur bancaire en Allemagne et en Suisse, travaillant pour Dresdner Bank, puis Credit Suisse (Securities) Europe, Credit Suisse, et finalement pour Deutsche Bank (Suisse) où elle était CFO. Dans le cadre de ses responsabilités, elle a été membre de plusieurs conseils de surveillance tout au long de sa carrière et membre du Conseil d'administration de Deutsche Bank (Suisse) en tant que Managing Director.

SYLVAIN MATTHEY, *Group General Counsel*

Sylvain Matthey a rejoint le Groupe SYZ en 2017 en qualité de Group General Counsel (Legal et Compliance). Il dispose de plus de 30 ans d'expérience dans les domaines juridiques et réglementaires au sein du secteur bancaire. Il a auparavant travaillé chez Pictet & Cie avant d'intégrer Lombard Odier & Cie, où il était directeur des affaires juridiques et réglementaires.

RESPONSABLES D'AGENCES

ZURICH

NICOLAS SYZ, *Responsable de l'agence de Zurich*

LOCARNO

SIMONE CRIVELLI, *Responsable de l'agence de Locarno*

LUGANO

MARTINO MANZONI, *Responsable de l'agence de Lugano*

AUDIT INTERNE

LIONEL NOETZLIN, *Head of Internal Audit*

RESPONSABLES DES BUREAUX DE REPRÉSENTATION

MIAMI

JACQUELINE BALLATE, *Responsable du bureau de représentation de Miami*

JOHANNESBURG

VIVIANA VAN AGTMAAL, *Responsable du bureau de représentation de Johannesburg*

ORGANE DE RÉVISION

PRICEWATERHOUSECOOPERS SA, pwc.ch

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	2019	2018
	CHF	CHF
ACTIFS		
Liquidités	561 534 045	1 016 284 523
Créances sur les banques	127 780 078	105 652 861
Créances sur la clientèle	784 183 626	724 876 997
Créances hypothécaires	17 004 900	3 000 000
Opérations de négoce	108 160 443	103 996 976
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	34 164 842	59 453 752
Immobilisations financières	212 485 695	316 002 000
Comptes de régularisation	35 072 428	25 261 951
Immobilisations corporelles	33 511 737	60 436 882
Valeurs immatérielles	16 905 373	19 845 437
Autres actifs	2 036 595	1 687 642
Total des actifs	1 932 839 762	2 436 499 021
Total des créances subordonnées	–	–
PASSIFS		
Engagements envers les banques	154 842 816	139 208 119
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1 481 417 578	1 984 552 449
Engagements résultant d'opérations de négoce	134 534	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	33 821 408	61 799 906
Comptes de régularisation	33 040 919	23 740 426
Autres passifs	2 510 062	2 303 818
Provisions	13 379 370	18 818 127
Capital social	31 500 000	31 000 000
Réserve légale issue du capital	59 770 818	59 770 818
Réserve légale issue du bénéfice	2 669 000	2 669 000
Bénéfice reporté	112 636 358	118 580 281
Bénéfice /(Perte)	7 116 899	(5 943 923)
Total des passifs	1 932 839 762	2 436 499 021
Total des engagements subordonnés	–	–

OPÉRATIONS HORS BILAN	2019	2018
	CHF	CHF
Engagements conditionnels	49 393 825	52 769 870
Engagements irrévocables	3 526 000	3 788 000
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	61 256 817	33 439 123

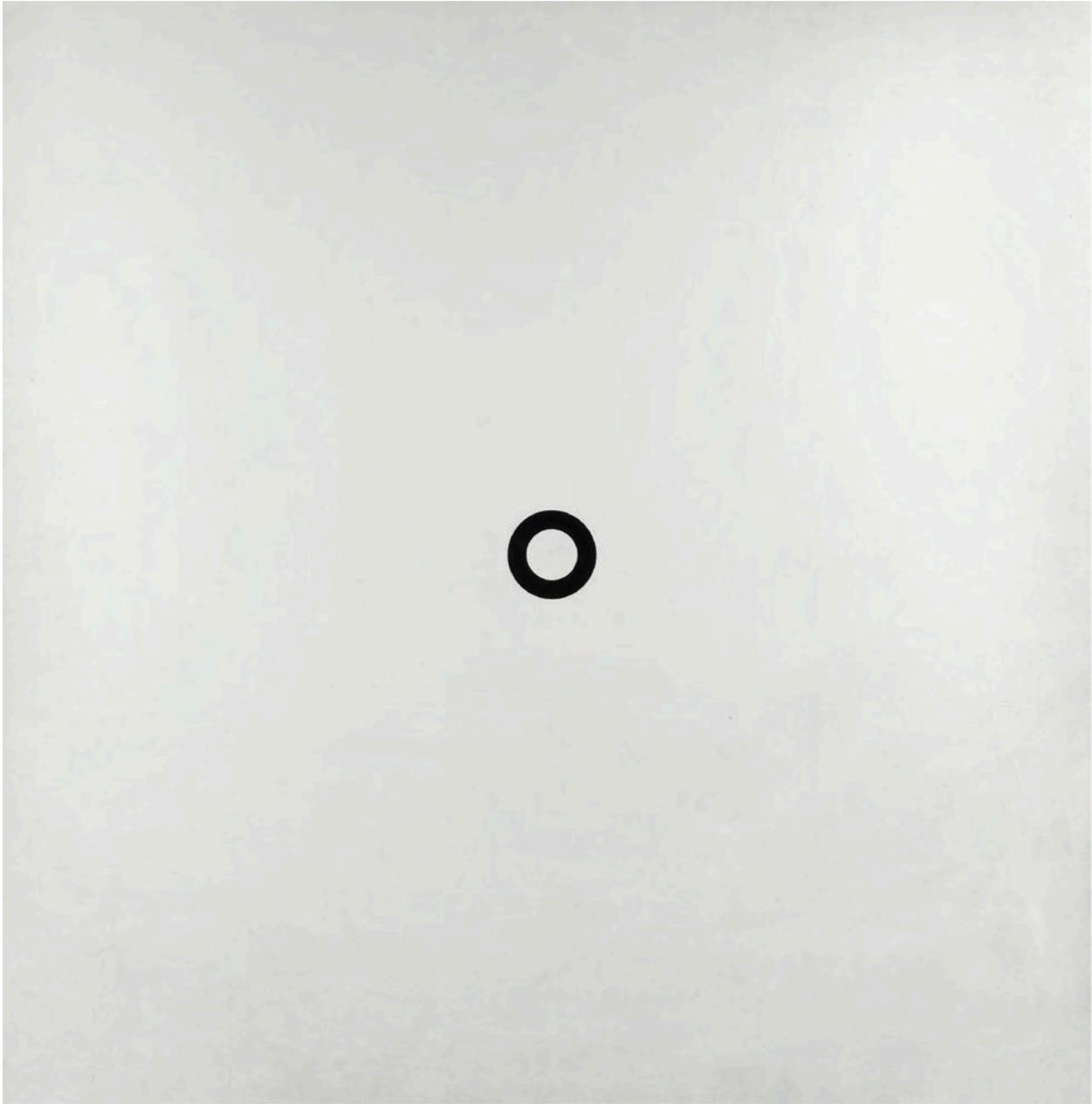
COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE

	2019 CHF	2018 CHF
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS		
Produits des intérêts et des escomptes	12 862 490	12 732 116
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	–	185 915
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	7 138 936	5 966 042
Charges d'intérêts	276 043	(76 534)
Résultat brut des opérations d'intérêts	20 277 469	18 807 539
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	–	(9 173)
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts	20 277 469	18 798 366
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE		
Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement	102 980 311	92 618 576
Produits des commissions sur les opérations de crédit	330 578	580 333
Produits des commissions sur les autres prestations de services	1 997 653	2 753 963
Charges de commissions	(26 535 817)	(21 413 066)
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service	78 772 725	74 539 806
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	15 710 043	23 879 409
AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	(102 904)	–
Produits des participations	–	16 604
Autres produits ordinaires	13 566 424	12 896 071
Autres charges ordinaires	(1 371 089)	(1 795 686)
Sous-total autres résultats ordinaires	12 092 431	11 116 989
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de personnel	(65 599 293)	(64 842 178)
Autres charges d'exploitation	(42 268 561)	(44 786 031)
Sous-total charges d'exploitation	(107 867 854)	(109 628 209)

	2019 CHF	2018 CHF
CHARGES D'EXPLOITATION		
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations Corporelles et valeurs immatérielles	(11 265 101)	(21 846 296)
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	(389 382)	(2 304 633)
Résultat opérationnel	7 330 331	(5 444 568)
Produits extraordinaires	843 787	292 349
Charges extraordinaires	(8 620)	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-	-
Impôts	(1 048 599)	(791 704)
Bénéfice /(Perte)	7 116 899	(5 943 923)

PROPOSTION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN

	CHF
Bénéfice	7 116 899
Bénéfice reporté	112 636 358
Bénéfice au bilan	119 753 257
Total à la disposition de l'Assemblée Générale	119 753 257
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	–
Distributions de dividendes	–
Report à nouveau	119 753 257



ISSUE DE LA COLLECTION SYZ :
OLVIER MOSSET_UNTILTED, 1967_ACRYLIC ON CANVAS, 200 X 200 CM

2019 a donc renforcé notre conviction de longue date selon laquelle la gestion active joue un rôle clé dans la construction et la gestion de portefeuille.

ETAT DES CAPITAUX PROPRES

	CAPITAL SOCIAL CHF	RÉSERVE LÉGALE ISSUE DU CAPITAL CHF	RÉSERVE LÉGALE ISSUE DU BÉNÉFICE CHF	RÉSERVE POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX CHF	RÉSERVES FACULTATIVES ISSUES DU BÉNÉFICE ET BÉNÉFICE REPORTÉ CHF	PROPRES PARTS DU CAPITAL CHF	RÉSULTAT DE LA PÉRIODE CHF	TOTAL CHF
Capitaux propres au début de la période de référence	31 000 000	59 770 818	2 669 000	-	118 580 281	-	(5 943 923)	206 076 176
RÉPARTITION DU RÉSULTAT 2018								
Modification du bénéfice reporté	-	-	-	-	(5 943 923)	-	(5 943 923)	-
Acquisition de propres parts au capital (à la valeur d'acquisition)	-	-	-	-	-	-	-	-
Aliénation de propres parts au capital (à la valeur d'acquisition)	-	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice / (perte) résultant de l'aliénation de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation du capital	500 000	-	-	-	-	-	-	500 000
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice 2019	-	-	-	-	-	-	7 116 899	7 116 899
Capitaux propres à la fin de la période de référence	31 500 000	59 770 818	2 669 000	-	112 636 358	-	7 116 899	213 693 075

ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE, SIÈGE

La Banque est spécialisée dans la gestion de fortune pour une clientèle privée et institutionnelle, suisse et étrangère. Elle octroie également des crédits gagés.

L'effectif de la Banque au 31 décembre 2019, converti en emplois à temps plein, s'élevait à 247.15 personnes, contre 272.35 personnes à la fin de l'exercice précédent.

PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

PRINCIPE GÉNÉRAUX

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation sont conformes au code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomerats financiers définies par la circulaire 15/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

Le bouclage individuel statutaire avec présentation fiable présente la situation économique de la Banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes annuels peuvent contenir des réserves latentes.

Les données comparatives sont adaptées à fin de se conformer à la présentation des comptes de l'exercice 2019 lorsque nécessaire.

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont l'entreprise peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de l'entreprise et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, il s'agit d'un engagement conditionnel, qui est commenté dans l'annexe.

Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement. Il n'est pas fait usage de la disposition transitoire reportant au 1er janvier 2020 au plus tard la mise en œuvre de l'évaluation individuelle applicable aux participations, aux immobilisations corporelles ainsi qu'aux valeurs immatérielles.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants :

- Créances et engagements découlant d'opérations de même nature avec la même contrepartie, la même monnaie, la même échéance ou une échéance antérieure de la créance qui ne pourront jamais entraîner un risque de contrepartie.
- Compensation des corrections de valeur avec les positions actives correspondantes.
- Compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat.
- Compensation des valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés sur la base d'un contrat de netting avec la contrepartie concernée, reconnu et exécutable, si applicable.

LIQUIDITÉS

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

CRÉANCES SUR LES BANQUES ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Les créances sur les banques et les créances sur la clientèle sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires.

Les avoirs en métaux précieux enregistrés dans des comptes métaux sont évalués à la juste valeur, dans la mesure où le bien concerné est traité sur un marché, efficient au niveau du prix et liquide.

Les créances compromises, qui résultent de situations où il est invraisemblable que le débiteur sera en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des corrections de valeur individuelles. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur vraisemblablement réalisable de celle-ci. Le montant vraisemblablement réalisable de la couverture est la valeur de liquidation (valeur d'aliénation estimative, dont sont retranchés les coûts de détention et les charges de liquidation). Dans ces cas, la Banque examine toujours la totalité de l'engagement du client ou de l'entité économique quant au risque de contrepartie qu'il pourrait représenter.

Les corrections de valeur individuelles sont compensées avec les positions actives correspondantes.

ENGAGEMENTS ENVERS LES BANQUES ET ENGAGEMENTS RÉSULTANT DES DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

Les engagements en métaux précieux enregistrés dans des comptes métaux sont évalués à la juste valeur, dans la mesure où le bien concerné est traité sur un marché efficient au niveau du prix et liquide.

OPÉRATIONS DE NÉGOCE, ENGAGEMENTS RÉSULTANT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

Les positions des opérations de négoce sont évaluées et inscrites au bilan à la juste valeur. La juste valeur découle soit du prix donné par un marché liquide et efficient au niveau de la formation des prix, soit du prix établi par un modèle d'évaluation.

Lorsque, exceptionnellement, il n'est pas possible d'établir la juste valeur, l'évaluation et l'inscription au bilan sont effectuées selon le principe de la valeur la plus basse.

Les gains et pertes de cours résultant de l'évaluation des positions de négoce, ainsi que les intérêts et dividendes générés par les positions de négoce, sont enregistrés dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ». La rubrique « Produits des intérêts et des escomptes » n'est pas créditée du coût de refinancement des opérations de négoce.

VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES ET NÉGATIVES DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Opérations de négoce

Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négoce sont évalués à la juste valeur et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont publiées dans les rubriques correspondantes du bilan. La juste valeur a pour base les prix de marché, les notations de cours de brokers ainsi que des modèles d'évaluation (discounted cashflow, option).

Opérations de couverture

La Banque utilise en outre des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de change et de fluctuation des commissions liées à la performance. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent. Le résultat de la couverture est enregistré dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

La Banque documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. La Banque vérifie périodiquement l'efficacité de la relation de couverture. Dans tous les cas, l'opération est assimilée à une opération de négoce.

Netting

La Banque compense les valeurs de remplacement positives et négatives dans la mesure où il existe avec la contrepartie des conventions de netting reconnues et juridiquement valables.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participation ainsi que des stocks de métaux précieux sous forme physique.

Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

L'évaluation est effectuée à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio ou du disagio sur la durée résiduelle (« accrual method »). Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance sont enregistrées immédiatement dans la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

L'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur la plus basse. Les adaptations de valeur résultant de l'évaluation subséquente sont enregistrées globalement dans les « Autres charges ordinaires » ou les « Autres produits ordinaires ». Les modifications de valeur relatives au risque de défaillance sont enregistrées dans la position « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Titres de participation, stocks de métaux précieux détenus sous forme physique et pour propre compte

L'évaluation est effectuée à la valeur la plus basse. Les stocks physiques de métaux précieux servant à la couverture des engagements en comptes métaux sont, comme ces derniers, évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées globalement dans les « Autres charges ordinaires » ou les « Autres produits ordinaires ».

Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation au plus à concurrence des coûts historiques ou des coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle. Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

PARTICIPATIONS

Sont considérés comme participations, les titres de participation émis par des entreprises, que la Banque détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part aux voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires.

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur.

Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur réalisable est la plus élevée des valeurs entre la valeur nette du marché et la valeur d'usage. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les investissements effectués dans des immobilisations corporelles utilisées pendant plus d'une période comptable et qui sont supérieurs à la limite d'activation sont activés.

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés cumulés sur la durée d'utilisation estimée.

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles », en fonction de la durée d'utilisation estimée avec prudence. La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles se résume comme suit :

- Immeubles à l'usage de la Banque max. 40 ans
- Autres immobilisations corporelles max. 10 ans
- Logiciels et matériel informatique max. 05 ans

La Banque examine, à la date du bilan, si la valeur de chaque immobilisation corporelle est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur d'une immobilisation corporelle fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation.

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

VALEURS IMMATÉRIELLES

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer à la Banque des avantages économiques s'étendant sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par la Banque ne sont pas activées. Les valeurs immatérielles sont portées au bilan et évaluées selon le principe des coûts d'acquisition.

Les valeurs immatérielles sont amorties de façon linéaire par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles », selon la durée d'utilisation estimée avec prudence. La durée d'utilisation des valeurs immatérielles se résume comme suit :

- Goodwill max. 10 ans
- Autres valeurs immatérielles max. 05 ans

La Banque examine à chaque date du bilan si les valeurs immatérielles sont dépréciées. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine individuellement la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur des valeurs immatérielles fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation.

Les gains réalisés lors de l'aliénation de valeurs immatérielles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

PROVISIONS

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable.

Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires et qui ne sont pas réutilisées immédiatement pour d'autres besoins de même nature sont dissoutes par le compte de résultat ou constituent des réserves latentes.

IMPÔTS

Les impôts courants sont des impôts récurrents, en règle générale annuels, affectant le revenu et le capital. L'impôt sur les transactions n'en fait pas partie.

Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Comptes de régularisation » (passif).

Les impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Impôts » du compte de résultat.

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

Les collaborateurs sont assurés auprès de la fondation de prévoyance de Banque SYZ. Il existe en outre un plan pour les cadres. L'organisation, la gestion et le financement des plans de prévoyance sont conformes aux dispositions légales, aux actes de fondation ainsi qu'aux règlements de prévoyance en vigueur.

La Banque assume les coûts de la prévoyance professionnelle des collaborateurs et de leurs survivants conformément aux dispositions légales. Les cotisations d'employeur correspondant aux plans de prévoyance sont enregistrées dans la rubrique « Charges de personnel ».

La Banque examine à la date du bilan s'il existe dans l'institution de prévoyance un avantage ou un engagement économique. Cet examen est basé sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance établis en Suisse selon la Swiss GAAP RPC 26, ainsi que d'autres calculs présentant la situation financière ainsi que l'excédent de couverture ou le découvert existant conformément aux circonstances réelles. Pour déterminer si les différents plans de prévoyance présentent un avantage ou un engagement économique, la Banque fait appel à un expert en prévoyance professionnelle.

Les réserves de cotisations de l'employeur sans renonciation d'utilisation sont portés au bilan sous le poste « Autres actifs », les engagements économiques sous le poste « Provisions ». Les adaptations de valeur relatives aux avantages/engagements économiques par rapport à la période précédente sont inscrites dans la rubrique « Charges de personnel » du compte de résultat.

PLANS DE PARTICIPATION DES COLLABORATEURS

Plan d'actions

En vertu de ce plan, le Conseil d'administration détermine chaque année, le nombre d'actions de Financière SYZ devant

être accordées aux collaborateurs du Groupe. La première et la seconde moitié des actions accordées ne peuvent être exercées qu'après 3 ans et 5 ans respectivement. Les collaborateurs détenant des actions peuvent volontairement vendre leurs actions à Financière SYZ ou à l'une des entités du Groupe, à un prix déterminé selon une formule définie dans le plan. Toutefois, lors de la fin des rapports de travail, les collaborateurs détenant des actions ont l'obligation de restituer les actions à Financière SYZ soit à la valeur au marché, soit au prix d'achat selon les cas. Financière SYZ dispose également d'un droit de préemption lui permettant d'acheter en tout temps tout ou partie des actions d'un bénéficiaire.

La rémunération étant fondée sur des instruments de capitaux propres authentiques, il n'y a pas d'évaluation subséquente. Les écarts éventuels au moment du règlement sont comptabilisés dans la rubrique « Charges de personnel ».

Plan d'options

Des options d'achat d'actions sont accordées aux directeurs et aux employés. Les coûts liés aux différents plans d'options sont comptabilisés comme charges. La dette est comptabilisée dans la rubrique « Comptes de régularisation » et est réévaluée lors de chaque clôture et adaptée par le compte de résultat dans la rubrique « Charges de personnel ».

OPÉRATIONS HORS BILAN

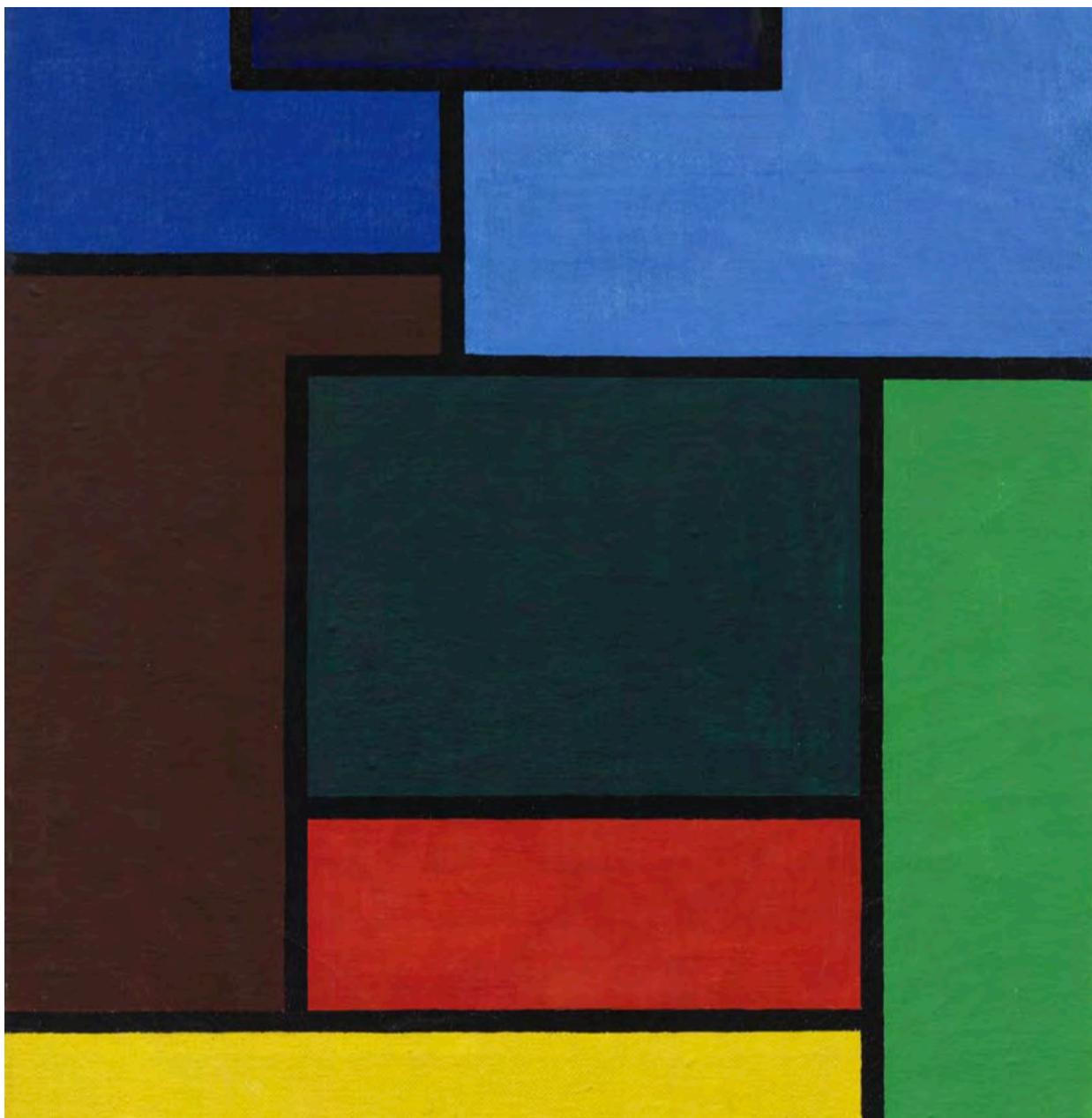
Les opérations hors bilan sont présentées à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions au passif du bilan sont constituées.

MODIFICATIONS DES PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications significatives par rapport à l'exercice précédent.

SAISIE DES OPÉRATIONS

Toutes les opérations conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées à la date de conclusion (trade date accounting) et évaluées selon les principes indiqués ci-dessus.



ISSUE DE LA COLLECTION SYZ :
HEIMO ZOBERNIG_UNTITLED, 1985_OIL ON CANVAS, 50 X 40 CM

Cette année n'a fait que renforcer cette conviction. Nos analyses de portefeuilles permanentes, nos overlays macroéconomiques et l'ensemble des outils que nous avons conçus nous permettent de protéger les portefeuilles de nos clients.

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour. A chaque arrêté, les actifs et les passifs sont convertis aux cours du jour de la date de clôture. Les participations, les immobilisations corporelles et les valeurs immatérielles sont converties au cours historique. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

La conversion des monnaies étrangères a été effectuée aux cours suivants :

	2019	2018
COURS DE CLÔTURE		
USD	0.9684	0.9855
EUR	1.0870	1.1269
HKD	0.1243	0.1259
GBP	1.2828	1.2553

GESTION DES RISQUES

EVALUATION DES RISQUES

Trimestriellement, le Conseil d'Administration s'est penché sur les principaux risques auxquels la Banque est exposée; il s'agit essentiellement des risques financiers, des risques de marché, des risques de crédit, des risques opérationnels et des risques de réputation. Dans le domaine des risques financiers, le Conseil a examiné l'adéquation des fonds propres en regard des expositions du bilan et le niveau de liquidité. Dans le domaine du risque de marché, le Conseil a examiné le respect des diverses limites imposées au trading et le risque de taux qu'implique la structure par échéances du bilan. Le Conseil a aussi examiné l'impact des couvertures conclues pour protéger la Banque contre les risques de change et de fluctuations sur ses revenus. Dans le domaine du risque de contrepartie, le Conseil a passé en revue le processus de sélection des contreparties bancaires et l'utilisation des limites de contreparties bancaires. Dans le

domaine du risque de crédit clients, le Conseil a vérifié la qualité et la fréquence du suivi du portefeuille de crédits lombards. Dans le domaine des risques opérationnels, le Conseil a pris connaissance des indicateurs de risques, ainsi que des mesures prises pour réduire le risque en matière de sécurité informatique. Le Conseil a pris connaissance des indicateurs servant à détecter d'éventuels problèmes de réputation et/ou de ressources humaines. Il a également examiné les résultats obtenus par le système de contrôle interne et a étudié la couverture d'assurance existante et les extensions prévues.

Dans sa séance du 11 avril 2019, le Conseil a en outre approuvé le Concept-Cadre de la Gestion des Risques et ses annexes qui définissent l'appétit au risque global et les limites de trading pour compte propre. Dans sa séance du 28 novembre 2019, il a pris connaissance de l'Évaluation Globale des Risques du Groupe (Global Risk Assessment) et a défini son appétit aux différents risques.

Suite à cette évaluation globale, le Conseil d'Administration a approuvé la politique des risques.

POLITIQUE DES RISQUES EN GÉNÉRAL

La gestion des risques est basée sur le Concept-Cadre de la Gestion des Risques dont l'adéquation est surveillée régulièrement par le Contrôle des Risques. Ce règlement est soumis au minimum une fois par année à l'approbation du Conseil d'Administration qui peut, en tout temps, en demander la modification. Il a pour but de fixer les compétences et la politique de la Banque en matière de risques encourus au travers de ses activités, tant pour propre compte que pour compte de la clientèle. Il fixe également les mesures prises par le Groupe pour gérer ces risques et décrit les outils à disposition pour leur surveillance. Les différents risques font l'objet de limites précises, dont le respect est surveillé en permanence.

La Banque est essentiellement exposé aux risques de défaillance et aux risques liés à la gestion de fortune (risques de réputation et juridique). En outre, il est exposé aux risques opérationnels.

RISQUES DE DÉFAILLANCE

Le risque de défaillance ou de crédit représente les dommages

que supporte la Banque en cas de défaillance d'une contrepartie. La politique de crédit englobe la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements. La Banque limite les risques de crédit en les répartissant, en se montrant exigeant sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La qualité des débiteurs est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes ou selon la qualité des valeurs mobilières mises en gages. L'organisation des compétences en matière d'octroi de crédits est centrée sur les risques et se caractérise par des filières de décision courtes.

Un comité examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie. Les crédits sont octroyés essentiellement sous forme de crédits gagés par des valeurs mobilières. Les facilités de crédit accordées le sont principalement sous forme d'avances ou de crédits en compte courant. Les limites de crédit sont revues sur une base régulière et sont approuvées par le comité de crédit ou par le Comité Exécutif.

RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché résultent des éventuelles modifications de la valeur d'un portefeuille d'instruments financiers induites par les fluctuations des taux d'intérêts, des cours de devises, et des valeurs du marché ou de la volatilité. Les limites relatives aux risques de marché sont approuvées par le Conseil d'Administration.

La gestion du risque de marché nécessite l'identification, la mesure et le contrôle des positions ouvertes. L'évaluation du portefeuille de négoce et la surveillance des limites octroyées sont effectuées sur une base quotidienne. Les principaux risques auxquels la Banque est confronté sont :

Risque de change

Le risque de change résulte des modifications de la valeur des portefeuilles selon les fluctuations du marché des devises. La politique de la Banque est de couvrir, le cas échéant, les positions de change par divers instruments financiers dérivés, dans les limites définies.

Risques de taux

Les risques de taux inhérents aux opérations au bilan et hors bilan sont pilotés et surveillés par le responsable des risques de la Banque. Les facteurs de variation de ces risques sont principalement la taille et la répartition des échéances des crédits clients ainsi que la taille et la durée du portefeuille d'immobilisations financières. Ils sont réputés faibles dans la mesure où les fonds sans échéance ne sont pas rémunérés, où les engagements de crédit n'excèdent en principe pas une année, où une pénalité égale à la différence de taux est facturée au client en cas de remboursement par anticipation de son crédit. Les risques liés à d'éventuels engagements de crédit clients supérieurs à une année sont en principe couverts par le recours à des Swaps de taux.

Différentes limites (formelles fixées par le Conseil d'Administration et opérationnelles fixées par le Comité Risque) délimitent la tolérance aux risques. Celles-ci s'appliquent à l'estimation de l'impact sur la valeur actualisée des fonds propres d'une variation linéaire de 100pb de la courbe des taux.

Le responsable des risques effectue des tests de résistance au stress. Au besoin, il peut aussi faire appel à des spécialistes externes.

Autres risques de marché

Pour limiter les autres risques de marché, qui sont essentiellement des risques de position sur titres de participation, la Banque a institué un système de limites. Les positions relevant des opérations de négoce sont évaluées quotidiennement. La responsabilité des opérations de négoce et celle du contrôle des risques sont attribuées à des personnes distinctes.

Utilisation d'instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés utilisés par la Banque englobent les options et futures sur actions, indices boursiers et devises, les swaps, les warrants ainsi que des contrats à terme. Ces instruments sont essentiellement utilisés pour couvrir des positions existantes. Le risque lié aux instruments est évalué selon les directives de la FINMA, ceci sur une base quotidienne.

RISQUES DE LIQUIDITÉ

Les risques de liquidité sont contrôlés selon les dispositions légales applicables en la matière et selon un dispositif de limites fixées par le Conseil d'Administration applicables à différents ratios de composition du bilan. La négociabilité des positions pour propre compte est surveillée de façon régulière.

RISQUES OPÉRATIONNELS

Les risques opérationnels proviennent de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures, de contrôles, de systèmes, de personnes ou ont pour origine des événements externes. Ils peuvent engendrer une perte financière ou une discontinuité dans l'exécution des opérations des entités de la Banque ou détériorer leurs conditions de fonctionnement.

Le risque opérationnel est mesuré et suivi au moyen d'indicateurs de risques (Key Risk Indicators) pour lesquels des valeurs limites reflétant la tolérance au risque de la Banque ont été définies. Ces indicateurs sont suivis par le Comité Risques et des mesures correctives sont prises si nécessaire.

Les pertes opérationnelles sont systématiquement référencées et analysées afin de déterminer si des modifications dans les processus ou les contrôles en place sont nécessaires.

La Banque a implémenté un système de contrôle interne impliquant la réalisation de contrôles centralisés et décentralisés. Les processus et contrôles clés sont documentés. La réalisation des contrôles décentralisés est supervisée par le département de Contrôle Interne.

La Banque applique l'approche de l'indicateur de base (BIA) pour le calcul des fonds propres requis.

COMPLIANCE

Le Compliance Officer contrôle le respect par la Banque des dispositions réglementaires en vigueur, ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Le Compliance Officer suit les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance, du gouvernement, du parlement

ou d'autres organismes. Il veille également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

MÉTHODES APPLIQUÉES POUR L'IDENTIFICATION DES RISQUES DE DÉFAILLANCE ET POUR LA DÉTERMINATION DU BESOIN DE CORRECTIONS DE VALEUR***Crédits couverts par des titres***

Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Si la valeur de nantissement des sûretés vient à être inférieure au montant du crédit, la Banque exige soit un remboursement partiel, soit des sûretés supplémentaires. Si l'insuffisance de couverture croît ou s'il existe des conditions de marché exceptionnelles, les sûretés sont réalisées.

Crédits sans couverture

Les crédits sans couverture sont en général des créances sur la clientèle dont les sûretés ne remplissent pas les critères de la Banque en matière de couverture, ainsi que des dépassements en compte, ainsi que des placements de trésorerie.

Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les nouveaux besoins de corrections de valeur et de provisions sont identifiés selon la procédure décrite ci-dessus. Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire. Les corrections de valeur sur les positions à risque sont examinées et déterminées par des comités. Les décisions des comités sont soumises à la direction et au conseil d'administration pour approbation.

SÛRETÉS DE CRÉDIT

Pour les crédits lombards et autres crédits couverts par des titres, seules des sûretés (obligations, actions, fonds de placement) facilement négociables sont acceptées, ainsi que certains fonds de placement alternatifs.

Pour couvrir le risque de marché, la Banque applique des marges de sécurité sur la valeur de marché des titres acceptés en nantissement.

POLITIQUE D’AFFAIRES LORS DE LA MISE EN ŒUVRE D’INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Banque conclut des contrats d’instruments financiers dérivés à des fins de négoce et de couverture.

Le négoce d’instruments financiers dérivés est assuré en totalité par des collaborateurs spécialement formés à cet effet. Elle pratique le négoce d’instruments standardisés aussi bien que d’instruments de gré à gré, et ce tant pour propre compte qu’à la demande de clients.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés dans le cadre de la gestion des risques de change et de fluctuation des commissions liées à la performance.

EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRÈS LA DATE DU BILAN

Aucun événement susceptible d’avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la Banque n’est intervenu après le 31 décembre 2019.

L’épidémie de COVID-19 s’est répandue rapidement en 2020. À ce stade, l’impact sur les activités et les résultats de la banque reste limité.

Dans ce contexte, les deux principales priorités de la banque sont de protéger la santé des employés et de continuer à offrir des performance d’investissement et un service d’excellence en terme d’exécution tels que les clients connaissent et attendent de nous. Malgré la tourmente, les équipes d’investissement de la banque se sont engagées à protéger les actifs des clients, grâce à un processus d’investissement discipliné et défensif axé avant tout sur la préservation du capital. La banque est en mesure de rester pleinement opérationnelle avec 100 % du personnel travaillant à domicile, sur une période prolongée si nécessaire. La Banque SYZ reste profondément engagé à fournir aux clients le même niveau de confiance, d’accessibilité et de fiabilité qu’ils devraient être en mesure d’attendre. Les plans de crise de la banque ont été élaborés au fil du temps et ont été affinés au cours des trois derniers mois pour relever ce défi spécifique et sans précédent. Les investissements que la banque a faits pour rendre cela possible sont sans communes mesures et sont motivés par la conviction que travailler avec des outils de première classe est la bonne chose à faire tant pour les employés et les clients que pour les parties prenantes de la banque. Ces investissements se révèlent désormais inestimables.



EXPOSITION DE LA COLLECTION SYZ
2019, DANS L'ATRIUM DU SIÈGE DE LA BANQUE SYZ, GENÈVE

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

1. OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE TITRES (ACTIFS ET PASSIFS)

La Banque ne procède pas à des opérations de financement de titres.

2. COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

	NATURE DES COUVERTURES			TOTAL CHF
	COUVERTURES HYPOTHÉCAIRES CHF	AUTRES COUVERTURES CHF	SANS COUVERTURE CHF	
PRÊTS (AVANT COMPENSATION AVEC LES CORRECTIONS DE VALEUR)				
Créances sur la clientèle	13 061 386	696 057 219	75 816 987	784 935 591
Créances hypothécaires	13 426 782	3 578 118		17 004 900
Total des prêts exercice de référence (avant compensation avec les corrections de valeur)	26 488 167	699 635 337	75 816 987	801 940 491
Total des prêts exercice précédent (avant compensation avec les corrections de valeur)	3 000 000	652 292 318	73 352 036	728 644 354
Total des prêts exercice de référence (après compensation avec les corrections de valeur)	26 488 167	699 635 337	75 065 021	801 188 526
Total des prêts exercice précédent (après compensation avec les corrections de valeur)	3 000 000	651 524 961	73 352 036	727 876 997
HORS BILAN				
Engagements conditionnels	–	30 530 357	18 863 468	49 393 825
Engagements irrévocables	–	–	3 526 000	3 526 000
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	61 150 534	106 283	61 256 817
Total hors bilan exercice de référence	–	91 680 891	22 495 751	114 176 642
Total hors bilan exercice précédent	–	60 457 970	29 539 023	89 996 993
	MONTANT BRUT CHF	VALEUR ESTIMÉE DE RÉALISATION DES SÛRETÉS CHF	MONTANT NET CHF	CORRECTIONS DE VALEUR INDIVIDUELLES CHF
CRÉANCES COMPROMISES				
Exercice de référence	751 965	–	751 965	751 965
Exercice précédent	767 357	–	767 357	767 357

3. OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (ACTIFS ET PASSIFS)

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
ACTIFS		
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	69 993 356	83 462 057
<i>dont cotés</i>	69 993 356	83 453 725
Titres de participation	38 167 068	20 534 664
Autres actifs du négoce	19	255
Total des opérations de négoce	108 160 443	103 996 976
Total des actifs	108 160 443	103 996 976
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	108 160 443	103 996 976
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	60 076 134	53 776 233
PASSIFS		
Opérations de négoce		
Titres de participation	134 534	-
Total des opérations de négoce	134 534	-
Total des engagements	134 534	-
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	134 534	-

4. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS ET PASSIFS)

	INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
	VALEURS DE REPLACEMENT POSITIVES CHF	VALEURS DE REPLACEMENT NÉGATIVES CHF	VOLUME DES CONTRATS CHF	VALEURS DE REPLACEMENT POSITIVES CHF	VALEURS DE REPLACEMENT NÉGATIVES CHF	VOLUMES DES CONTRATS CHF
INSTRUMENTS DE TAUX						
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-	-
Total des instruments de taux	-	-	-	-	-	-
DEVICES/MÉTAUX PRÉCIEUX						
Contrats à terme	6 546 018	12 815 3732	1 626 387 175	-	-	-
Swaps combinés d'intérêts et de devises	13 216 561	4 974 640	1 512 772 902	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	14 273 397	15 902 530	2 016 287 000	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total des devises/métaux précieux	34 035 976	33 692 542	5 155 447 077	-	-	-
TITRES DE PARTICIPATION/INDICES						
Futures	-	-	-	-	-	-
Options / Warrants (OTC)	128 866	128 866	8 142 106	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total des titres de participation/indices	128 866	128 866	8 142 106	-	-	-
AUTRES						
Futures	-	-	-	-	-	-
Total autres	-	-	-	-	-	-
Total avant prise en compte*	34 164 842	33 821 408	5 163 589 183	-	-	-
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	34 164 842	33 821 408	5 163 589 183	-	-	-
Total de l'exercice précédent	59 453 752	61 799 906	6 788 387 801	-	-	-
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	59 453 752	61 799 906	6 788 387 801	-	-	-
Total après prise en compte*	34 164 842	33 821 408	5 163 589 183	-	-	-
Total de l'exercice précédent	59 453 752	61 799 906	6 788 387 801	-	-	-

* Des contrats de netting

4. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS ET PASSIFS)

RÉPARTITION SELON LES CONTREPARTIES

	INSTANCES CENTRALES DE CLEARING CHF	BANQUES ET NÉGOCIANTS EN VALEURS MOBILIÈRES CHF	AUTRES CLIENTS CHF
Valeurs de remplacement positives après prise en compte des contrats de netting	–	22 542 687	11 622 155

5. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	VALEUR COMPTABLE		JUSTE VALEUR	
	2019 CHF	2018 CHF	2019 CHF	2018 CHF
Titres de créance	212 349 885	293 432 137	214 422 323	292 310 449
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	212 349 885	293 432 137	214 422 323	292 310 449
<i>dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)</i>	–	–	–	–
Titres de participation	135 810	22 569 863	214 729	22 650 177
<i>dont participations qualifiées (10% au moins du capital ou des voix)</i>	–	–	–	–
Métaux précieux	–	–	–	–
Total	212 485 695	316 002 000	214 637 052	314 960 626
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	25 646 679	21 156 297	25 881 868	21 096 800

RÉPARTITION DES CONTREPARTIES SELON LA NOTATION S&P

	AAA à AA- CHF	A+ à A- CHF	BBB+ à BBB- CHF	BB+ à B- CHF	INFÉRIEUR à B- CHF	SANS NOTATION CHF
Valeurs comptables des titres de créance	153 328 370	59 021 515	–	–	–	–

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019								
	VALEUR D'AC- QUISITION CHF	AMORTISSE- MENTS CUMULÉS ET ADAPTATIONS DE VALEUR CHF	VALEUR COMPTABLE À LA FIN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE CHF	CHAN- GEMENT D'AFFEC- TATION CHF	INVESTIS- SEMENTS (INCLUANT DIFFÉRENCES DE CHANGE) CHF	DÉSINVES- TISSEMENTS (INCLUANT LES DIFFÉRENCES DE CHANGE) CHF	AMORTISSE- MENTS CHF	REPRISES CHF	VALEUR COMPTABLE À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE CHF
Immeubles à l'usage de la banque	27 886 500	(4 254 178)	23 632 322	–	–	(27 886 500)	(195 912)	4 450 090	–
Software acquis séparément ou développés à l'interne	22 913 363	(7 620 183)	15 293 181	–	8 495 270	–	(5 162 913)	–	18 625 537
Autres immobilisations corporelles	29 982 531	(8 471 151)	21 511 380	–	216 475	(7 893 626)	(2 978 826)	4 030 798	14 886 200
Total des immobilisations corporelles	80 782 394	(20 345 512)	60 436 882	–	8 711 744	(35 780 126)	(8 337 651)	8 480 888	33 511 737

7. VALEURS IMMATÉRIELLES

	2019								
	VALEUR D'AC- QUISITION CHF	AMORTISSE- MENTS CUMULÉS CHF	VALEUR COMPTABLE À LA FIN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE CHF	CHANGE- MENT D'AF- FECTATION CHF	INVESTIS- SEMENTS (INCLUANT DIFFÉRENCES DE CHANGE) CHF	DÉSINVES- TISSEMENTS (INCLUANT LES DIFFÉRENCES DE CHANGE) CHF	AMORTISSE- MENT CHF	VALEUR COMPTABLE À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE CHF	
Goodwill	33 777 802	(13 932 365)	19 845 437	–	–	–	(2 940 065)	16 905 373	
Autres valeurs immatérielles	1 253 515	(1 253 515)	–	–	–	–	–	–	
Total des valeurs immatérielles	35 031 317	(15 185 880)	19 845 437	–	–	–	(2 940 065)	16 905 373	

8. AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

	2019 CHF	2018 CHF
AUTRES ACTIFS		
Impôts indirects	562 098	1 530 394
Actifs divers	1 474 497	157 248
Total des autres actifs	2 036 595	1 687 642
AUTRES PASSIFS		
Impôts indirects	1 955 2021	1 863 925
Comptes d'ordre	27 326	242 676
Autres engagements	527 535	197 217
Total des autres passifs	2 510 062	2 303 818

9. ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

	2019		2018	
	VALEUR COMPTABLE CHF	ENGAGEMENTS EFFECTIFS CHF	VALEUR COMPTABLE CHF	ENGAGEMENTS EFFECTIFS CHF
Actifs nantis / cédés	69 725 922	-	83 212 504	-
Total des actifs nantis/cédés	69 725 922	-	83 212 504	-
Actifs sous réserve de propriété	-	-	-	-

10. ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE ET INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES DÉTENUS PAR CES INSTITUTIONS

	2019 CHF	2018 CHF
ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE		
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	4 075 092	18 250 120
Total	4 075 092	18 250 120

Les institutions de prévoyance ne détiennent aucun titre de participation de la Banque.

11. SITUATION ÉCONOMIQUE DES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

	VALEUR NOMINALE À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE	RENONCIATION D'UTILISATION À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE	MONTANT NET À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE	MONTANT NET À LA FIN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	INFLUENCE DES RÉSERVES DE CONTRI- BUTIONS DE L'EMPLOYEUR SUR LES CHARGES DE PERSONNEL
	CHF	CHF	CHF	CHF	
					2019 CHF
Fondation de prévoyance de Banque SYZ SA et sociétés affiliées	4 000 000	–	4 000 000	4 000 000	–
					2018 CHF
					–



EXPOSITION DE LA COLLECTION SYZ
2018, DANS L'ATRIUM DU SIÈGE DE LA BANQUE SYZ, GENÈVE

	EXCÉDENT / INSUFFISANCE DE COUVERTURE À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE	PART ÉCONOMIQUE DE LA BANQUE / DU GROUPE FINANCIER		MODIFICATION DE LA PART ÉCONOMIQUE PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	COTISATIONS PAYÉES POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CHARGES DE PRÉVOYANCE DANS LES CHARGES DE PERSONNEL	
		CHF	2019 CHF			2018 CHF	CHF
Fondation de prévoyance de Banque SYZ SA et sociétés affiliées	11 500 000	–	–	–	9 248 458	5 431 393	12 493 111

Les employés sont affiliés à une institution de prévoyance dont le but est de les prémunir contre les conséquences économiques résultant de la vieillesse, de l'invalidité et du décès en garantissant des prestations dont le genre et le montant correspondent au moins aux exigences légales minimales.

L'âge de la retraite est de 65 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes. Moyennant une réduction de leur rente, les assurés ont toutefois la possibilité de partir en retraite anticipée dès l'âge de 58 ans pour les hommes et les femmes. Les seules obligations de Banque SYZ SA se limitent aux cotisations, au titre d'employeur, définies par le règlement des institutions.

Les derniers comptes annuels révisés au 31 décembre 2018 (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de 103.3%. L'organe de l'institution de prévoyance estime, sur la base d'états financiers estimés, que le degré de couverture au 31 décembre 2019 est de l'ordre 107.5%. Les excédents de couverture sont réservés à l'amélioration des prestations en faveur des collaborateurs. Partant, il n'y a aucun avantage économique pour la Banque à refléter au bilan ou au compte de résultat.

12. PRODUITS STRUCTURÉS ÉMIS

La Banque n'a pas émis de produits structurés.

13. EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET DES EMPRUNTS À CONVERSION OBLIGATOIRE EN COURS

La Banque n'a pas émis d'emprunt obligataire.

14. CORRECTIONS DE VALEUR, PROVISIONS ET RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

		2019						
	ETAT À LA FIN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE CHF	UTILISATIONS CONFORMES AU BUT CHF	RECLAS- SIFICATIONS CHF	DIFFÉRENCES DE CHANGE CHF	INTÉRÊTS EN SOUF- FRANCE, RECOUVRE- MENTS CHF	NOUVELLES CONSTITU- TIONS À LA CHARGE DU COMPTE DE RÉSULTAT CHF	DISSOLUTIONS PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT CHF	ETAT À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE CHF
Provisions pour autres risques d'exploitation	18 818 127	(5 363 556)	–	(75 201)	–	–	–	13 379 370
Total des provisions	18 818 127	(5 363 556)	–	(75 201)	–	–	–	13 379 370
Réserves pour risques bancaires généraux	–	–	–	–	–	–	–	–
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	767 357	–	–	–	–	751 965	(767 357)	751 965
<i>dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</i>	767 357	–	–	–	–	751 965	(767 357)	751 965
<i>dont corrections de valeur pour les risques latents</i>	–	–	–	–	–	–	–	–

15. CAPITAL SOCIAL

	2019			2018		
	VALEUR NOMINALE TOTALE CHF	NOMBRE DE TITRES CHF	CAPITAL DONNANT DROIT AU DIVIDENDE CHF	VALEUR NOMINALE TOTALE CHF	NOMBRE DE TITRES CHF	CAPITAL DONNANT DROIT AU DIVIDENDE CHF
Capital - actions	30 000 000	3 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000	30 000 000
Actions nominatives émises et entièrement libérées	30 000 000	3 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000	30 000 000
Capital-participation	1 500 000	15 000	1 500 000	1 000 000	40 000	1 000 000
Bons de participation émis et entièrement libérés	1 500 000	15 000	1 500 000	1 000 000	40 000	1 000 000
Total du capital social	31 500 000	3 015 000	31 500 000	31 000 000	70 000	31 000 000

Le droit de vote est déterminé en fonction du nombre d'actions détenues par chaque actionnaire, quelle que soit leur valeur nominale. Chaque action au porteur de 10 CHF donne un droit de vote. Au 31.12.2019, la banque comptait 3 000 000 actions au porteur de 10 CHF chacune et 15 000 bons de participation de 100 CHF chacun.

16. DROITS DE PARTICIPATIONS ET OPTIONS SUR DE TELS DROITS ACCORDÉS À TOUS LES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION AINSI QU'AUX COLLABORATEURS

En vertu de plans de participation des collaborateurs, des options d'achat d'actions et des actions de Financière SYZ sont accordées aux directeurs et aux employés. Les plans sont commentés dans l'annexe 18 du rapport annuel de Financière SYZ.

17. PARTIES LIÉES

	CRÉANCES		ENGAGEMENTS	
	2019 CHF	2018 CHF	2019 CHF	2018 CHF
Participants qualifiés	69 206 854	48 026 700	1 961 972	10 784 159
Sociétés du groupe	–	–	–	–
Sociétés liées	549 152	12 107 796	129 933 635	147 813 786
Affaires d'organes	3 600 302	2 649 438	106 570	4 233 552
Autres parties liées	–	–	–	–

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des personnes proches. Les opérations du bilan ont été octroyées à des conditions conformes au marché.

18. PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS ET GROUPES DE PARTICIPANTS LIÉS PAR DES CONVENTIONS DE VOTE

Les participants ci-dessous détiennent des participations conférant plus de 5% des droits de vote:

	2019		2018	
	NOMINAL CHF	PART EN % CHF	NOMINAL CHF	PART EN % CHF
PARTICIPATION DIRECTE				
Avec droit de vote				
Financière SYZ SA	30 000 000	95,24%	31 000 000	100,00%
PARTICIPATION INDIRECTE				
Famille E. Syz	14 872 000	65,91%	14 872 000	65,91%
Stiftung für Mitarbeiter-Beiteiligungsmodelle der Financière SYZ SA	2 957 000	13,10%	2 919 720	12,94%
Selmont A/S (Casper Kirk Johansen)	2 256 400	10,00%	2 256 400	10,00%

19. PROPRES PARTS DU CAPITAL ET COMPOSITION DU CAPITAL PROPRE

La Banque ne détient aucune action propre.

20. PARTICIPATIONS DES ORGANES ET RAPPORT SUR LES RÉMUNÉRATIONS

Les titres de participation de la Banque ne sont pas cotés auprès d'une bourse ou d'une institution analogue.

21. ACTIFS SELON LA SOLVABILITÉ DES GROUPES DE PAYS (DOMICILE DU RISQUE)

EXPOSITIONS NETTES À L'ÉTRANGER Classe de notation	2019		2018	
	CHF	%	CHF	%
AAA	368 389 462	67,58%	771 661 605	86,20%
AA+ à AA-	–	0,00%	90 937	0,01%
A+ à A-	8 960 223	1,64%	3 624 122	0,41%
BBB+ à BBB-	18 039 277	3,31%	18 650 307	2,08%
BB+ à BB-	7 744 477	1,42%	1 251 363	0,14%
B+ à B-	12 093 318	2,22%	8 712 719	0,97%
CCC+ à D	21 391 151	3,92%	1 058 263	0,12%
Sans notation	108 518 114	19,91%	90 121 603	10,07%
Total	545 136 022	100,00%	895 170 919	100,00%

La Banque utilise les notations de l'Assurance Suisse contre les Risques à l'Exportation "SERV".

22. OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

	2019 CHF	2018 CHF
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	957 720 867	781 624 719
Total des opérations fiduciaires	957 720 867	735 622 842

23. AVOIRS ADMINISTRÉS

RÉPARTITION DES AVOIRS ADMINISTRÉS

	2019 CHF	2018 CHF
GENRE D'AVOIRS ADMINISTRÉS		
Avoirs détenus par des instruments de placements collectifs sous gestion propre	–	–
Avoirs sous mandat de gestion	3 411 585 383	3 219 615 758
Autres avoirs administrés	10 918 401 422	10 683 493 741
Total des avoirs administrés (y compris prises en compte double)	14 329 986 805	13 903 109 499
<i>Dont prises en compte double</i>	–	–

EVOLUTION DES AVOIRS ADMINISTRÉS (Y COMPRIS EN COMPTE DOUBLE)

	2019 CHF	2018 CHF
TOTAL DES AVOIRS ADMINISTRÉS INITIAUX	13 903 109 499	15 394 528 642
+/- Apports nets d'argent frais / retraits nets	(594 341 737)	(613 592 885)
+/- Évolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	1 021 219 043	(877 826 258)
+/- Autres effets	–	–
Total des avoirs administrés finaux	14 329 986 805	13 903 109 499

Les autres avoirs se qualifiant à titre d'avoirs sous simple garde sont considérés comme étant les avoirs en dépôts détenus exclusivement à des fins de transaction et d'administration pour lesquels la Banque n'est responsable que de la garde et de l'encaissement sans apporter de prestations de service supplémentaires. La Banque n'avait pas d'avoirs sous simple garde aux 31 décembre 2019 et 2018. Les apports et retraits nets d'argent frais ne prennent pas en compte les intérêts, les commissions et les frais facturés.

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

24. RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

	2019 CHF	2018 CHF
RÉPARTITION SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉS		
Devises et métaux précieux	17 024 324	22 038 392
Opérations de négoce pour propre compte	(1 314 281)	1 841 017
Total	15 710 043	23 879 409

25. PRODUITS DU REFINANCEMENT DES POSITIONS DE NÉGOCE AINSI QUE DES INTÉRÊTS NÉGATIFS

	2019 CHF	2018 CHF
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	5 164 285	4 764 314

26. CHARGES DE PERSONNEL

	2019 CHF	2018 CHF
Appointements aux organes et au personnel	54 655 123	51 584 439
Prestations sociales	9 161 119	10 435 982
Autres charges de personnel	1 783 051	2 821 757
Total	65 599 293	64 842 178

27. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	2019 CHF	2018 CHF
Coûts des locaux	6 897 945	7 604 775
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	11 928 054	5 723 916
Honoraires de la société d'audit	536 100	540 400
<i>dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel</i>	406 100	355 200
<i>dont pour d'autres prestations de service</i>	130 000	185 200
Honoraires professionnels	5 459 760	4 996 711
Externalisation	10 727 943	11 325 429
Autres charges d'exploitation	6 718 759	14 494 800
Total	42 268 561	44 686 031

28. PERTES SIGNIFICATIVES, PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES, DISSOLUTIONS SIGNIFICATIVES DE RÉSERVES LATENTES, RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX ET CORRECTIONS DE VALEUR ET PROVISIONS LIBÉRÉES

Le résultat extraordinaire de CHF 843 787 résulte de la vente de d'un immeuble.

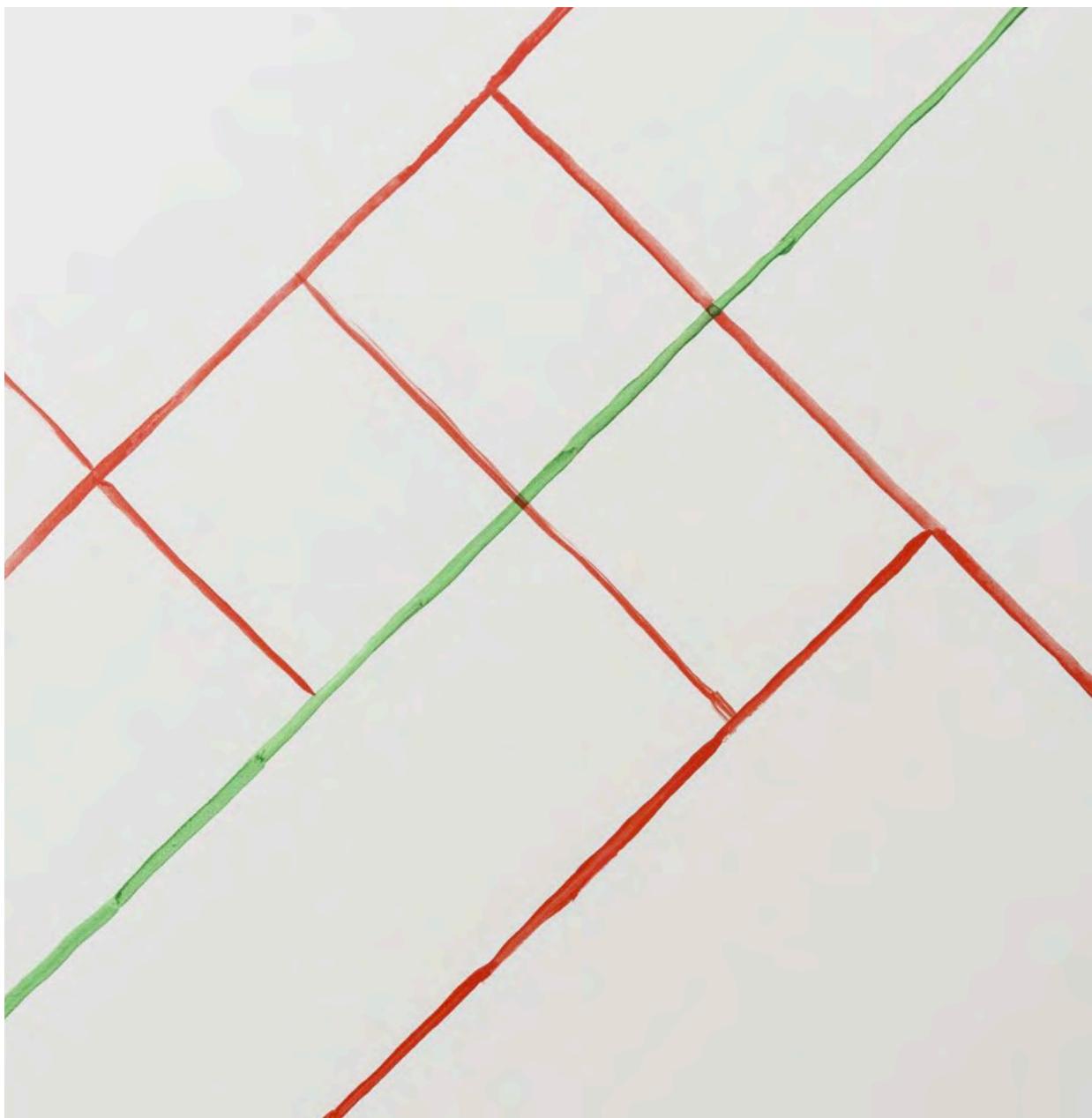
29. IMPÔTS

	2019 CHF	2018 CHF
Dissolution de provisions pour impôts	–	–
Charges pour impôts courants	1 048 599	791 704
Total des impôts	1 048 599	791 704

Le calcul d'un taux d'imposition moyen pondéré sur la base d'un résultat opérationnel négatif n'est pas relevant pour 2019 et 2018.

Reports de pertes sur les impôts de nature à avoir un impact sur l'impôt sur le revenu:

2012	18 152 011	2016	–
2013	15 812 123	2017	2 734 887
2014	10 204 196	2018	5 943 923
2015	55 480 672	Total	108 327 812



ISSUE DE LA COLLECTION SYZ:
MICHAEL KREBBER_CARTOUCHE PAINTING NO 8, 2017_ACRYLIC ON CANVAS, 120 X 100 CM

Dans l'ensemble, nous étions ravis de pouvoir informer nos clients que nos portefeuilles en dollar américain, en franc suisse et en euro avaient tous clôturé l'année avec des gains significatifs.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX FONDS PROPRES REGLEMENTAIRES, AU RATIO DE LEVIER ET AU RATIO DE LIQUIDITE (LCR) AU 31 DECEMBRE

	2019 CHF	2018 CHF
FONDS PROPRES PRIS EN COMPTE		
Fonds propres de base durs (CET1)	165 078 257	164 258 821
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)	–	–
Fonds propres complémentaires (T2)	–	–
Total	165 078 257	164 258 821
FONDS PROPRES MINIMAUX NÉCESSAIRES		
Risque de crédit	39 694 938	40 281 725
Risque sans contrepartie	2 680 939	4 834 951
Risque de marché	1 809 220	4 739 265
Risque opérationnel	17 862 826	18 562 300
Total	62 047 922	68 418 240
ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DU RISQUE	775 599 025	855 228 006
Ratio de fonds propres de base durs (CET1)	21,3%	19,2%
	2019 CHF	2018 CHF
RATIOS DE FONDS PROPRES		
Ratio CET1 (en % des positions pondérées par le risque)	21,3%	19,2%
Ratio T1 (en % des positions pondérées par le risque)	21,3%	19,2%
Ratio relatif aux fonds propres réglementaires totaux (en % des positions pondérées par le risque)	21,3%	19,2%
CET1 disponible afin de couvrir les exigences minimales et les exigences au volants, après déduction des exigences en AT1 et T2 qui sont couvertes par du CET1 (en % des positions pondérées par le risque)	21,3%	19,2%
Objectif de CET1 selon Circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	7,4%	7,4%
CET1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	21,3%	19,2%
Objectif de fonds propres T1 selon Circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	9,0%	9,0%

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES, AU RATIO DE LEVIER
ET AU RATIO DE LIQUIDITÉ (LCR) AU 31 DÉCEMBRE

	2019 CHF	2018 CHF
T1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	21,3%	19,2%
Objectif de fonds propres réglementaires selon circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	11,2%	11,2%
Fonds propres réglementaires disponibles (en % des positions pondérées par le risque)	21,3%	19,2%
RATIO DE LEVIER		
Fonds propres de base (Tier1)	165 078 257	164 258 821
Engagement total	2 206 596 970	2 640 215 180
Ratio de levier	7,5%	6,2%

	2019-Q4 CHF	2019-Q3 CHF	2019-Q2 CHF	2019-Q1 CHF
RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME				
Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	704 030 645	866 802 853	1 007 329 726	1 003 195 333
Somme nette des sorties de trésorerie	477 260 839	529 168 710	586 276 241	581 178 333
Ratio de liquidité à court terme LCR (en %)	147,5%	163,8%	171,8%	172,6%

Les données concernant les années antérieures figurent dans les rapports de gestion des exercices précédents, disponibles sur demande auprès du siège de la Banque.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX RISQUES DE CRÉDIT, RISQUES OPÉRATIONNELS ET RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT AU 31 DÉCEMBRE

	2019 CHF	2018 CHF	2019 CHF
APERÇU DES POSITIONS PONDÉRÉES PAR LE RISQUE	RWA	RWA	Fonds propres minimaux
Risque de crédit - approche standard	529 698 459	563 958 438	42 375 877
Risque de marché - approche standard	22 615 247	59 240 813	1 809 220
Risque opérationnel - approche de l'indicateur de base	223 285 324	232 028 755	17 862 826
Montants en-dessous des seuils pertinents pour la déduction	–	–	–
Total	775 599 030	855 228 006	62 047 922

2019				
VALEURS COMPTABLES BRUTES DES :				
RISQUE DE CRÉDIT : QUALITÉ DE CRÉDIT DES ACTIFS	POSITIONS EN DÉFAUT CHF	POSITIONS PAS EN DÉFAUT CHF	CORRECTIONS DE VALEUR/ AMORTISSEMENTS CHF	VALEURS NETTES CHF
Créances (sans les titres de dette)	748 035	784 183 626	748 035	784 183 626
Titres de dette	–	282 343 241	–	282 343 241
Exposition hors bilan	–	128 845 323	–	128 845 323
Total de l'exercice de référence	748 035	1 195 372 191	748 035	1 195 372 191
Total de l'exercice précédent	767 357	1 191 768 184	767 357	1 191 768 184

RISQUE DE CRÉDIT : APERÇU DES TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE	2019		
	POSITIONS SANS COUVERTURES/ VALEURS COMPTABLES CHF	EXPOSITIONS COUVERTES PAR DES SÛRETÉS : MONTANT EFFECTIVEMENT COUVERT CHF	POSITIONS COUVERTES PAR DES GARANTIES FINANCIÈRES OU DES DÉRIVÉS DE CRÉDIT : MONTANT EFFECTIVEMENT COUVERT CHF
Créances (y c. titres de dette)	332 473 869	724 569 731	–
Opérations hors bilan	22 495 751	106 349 572	–
Total de l'exercice de référence	354 969 620	830 919 303	–
<i>Dont en défaut</i>	748 035	–	–
Total de l'exercice précédent	481 110 133	710 658 052	–

INFORMATION QUANTITATIVE IRRBB [QC / FIXE]

	DELTA EVE		DELTA NII	
	2019 1'000 CHF	2018 1'000 CHF	2019 1'000 CHF	2018 1'000 CHF
Déplacement parallèle vers le haut	-6 420	–	-12 195	–
Déplacement parallèle vers le bas	6 933	–	11 951	–
Pentification de la courbe (taux courts en baisse, taux longs en hausse)	936	–	–	–
Aplatissement de la courbe (taux courts en hausse, taux longs en baisse)	-2 269	–	–	–
Hausse des taux courts	-4 571	–	–	–
Baisse des taux courts	4 860	–	–	–
Maximum	-6 933	–	12 195	–
	2019		2018	
Tier 1 capital	165 078		164 258	

RISQUE DE TAUX : INFORMATIONS QUANTITATIVES SUR LA STRUCTURE DES POSITIONS ET LA REDÉFINITION DES TAUX [QC / FIXED]

	MONTANT EN MILLIONS			AVERAGE INTEREST RATE RESET PERIOD (IN YEARS)		
	TOTAL 1'000 CHF	DONT 1'000 CHF	DONT AUTRES DEVICES SIGNIFICATIVES REPRÉSENTANT PLUS DE 10 % DES VALEURS PATRIMONIALES OU DES ENGAGEMENTS DE LA SOMME DE BILAN 1'000 CHF	TOTAL 1'000 CHF	DONT 1'000 CHF	TOTAL 1'000 CHF
Date de redéfinition du taux définie	692 849	692 849	692 849	–	–	–
Créances sur les banques	16 113	16 113	16 113	0,02	–	–
Créances sur la clientèle	447 380	447 380	447 380	0,61	1,45	–
Hypothèques à taux fixes	17 005	17 005	17 005	3,47	3,47	–
Immobilisations financières	212 350	212 350	212 350	1,09	–	–
Engagements envers les banques	1	1	1	0,08	–	–
Date de redéfinition du taux non définie	1 997 312	1 997 312	1 997 312	–	–	–
Créances sur les banques	96 078	96 078	96 078	0,08	0,08	–
Créances sur la clientèle	318 716	318 716	318 716	0,22	0,22	–
Engagements à vue sous forme de compte privés et de comptes courants	1 427 978	1 427 978	1 427 978	0,08	0,08	–
Autres engagements à vue	154 540	154 540	154 540	1,04	1,04	–
Total	2 690 161	2 690 161	2 690 161			–

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Banque SYZ SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 15 à 49) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un

audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

In our opinion, the financial statements for the year ended 31 December 2019 comply with Swiss law and the articles of incorporation.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA,

Genève, le 22 avril 2020



Beresford Caloia
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Guillaume Fahrni
Expert-réviseur
Réviseur responsable

ADRESSES

BANQUE SYZ SA

Siège principal

GENÈVE

Banque SYZ SA

Quai des Bergues 1
CH – 1201 Genève
Tél. +41 (0)58 799 10 00
Fax: +41 (0)58 799 20 00
communication@syzgroup.com
www.syzbank.com

Succursales

ZURICH

Bank SYZ AG

Dreikönigstrasse 12
CH – 8027 Zürich
Tél: +41 (0)58 799 77 37
Fax: +41 (0)58 799 22 00

LUGANO

Banque SYZ SA

Riva Paradiso 2
Casella Postale 542
CH – 6902 Lugano-Paradiso
Tél: +41 (0)58 799 67 20
Fax: +41 (0)58 799 23 00

LOCARNO

Banque SYZ SA

Via Cattori 4
Casella Postale 1461
CH – 6601 Locarno
Tél: +41 (0)58 799 66 66
Fax: +41 (0)58 799 22 50

Bureaux de représentation à l'étranger

MIAMI

Banque SYZ SA

(Miami Representative Office)
801 Brickell Avenue
Miami, Florida 33131 - USA
Tél. : (+1 305) 371 71 41
Fax : (+1 305) 371 71 45

JOHANNESBURG

Banque SYZ SA

(South Africa Representative Office)
First Floor, Future Space, 61 Katherine
Street, RSA – Sandton 2146
Tél. : +27 (0)10 300 6040

Impressum

Concept, design et texte : Banque SYZ

Crédits photos : Annik Wetter

Pièces d'art de la collection SYZ : Sylvie fleury, Olivier Mosset,
Heimo Zobernig, Michael Krebber

Ce document est publié en français et en anglais. Il est également
disponible en format PDF pour téléchargement sur notre site
web, www.syzbank.com.